

Guide d'Information



Mon Espace Santé

**Partez
à la conquête
d'un nouvel espace
pour votre santé.**

mon
ESPACE
SANTÉ

VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ.



*Retrouvez tous nos guides pratiques sur notre site internet, dans la rubrique : **Questions fréquentes***



VIVALTO
SANTÉ

Clinique Sainte-Marie

Châteaubriant

Toute personne peut, si elle le souhaite, avoir un compte « **Mon Espace Santé** ». Pour cela, il est nécessaire de s'informer sur le sujet et de comprendre à quoi il sert et dans quel cas.

Attention, Mon Espace Santé n'est pas votre compte Ameli !

À quoi sert « Mon Espace Santé » ?

Mon Espace Santé vous permet de stocker vos documents de santé en toute sécurité :

- Des comptes-rendus d'examens
- Des comptes-rendus d'hospitalisation
- Des résultats d'analyses
- Des lettres de liaisons
- Informations médicales (traitements, allergies)
- Autres documents utiles à votre prise en charge



Tous ces documents sont déposés par des professionnels de santé participant à votre prise en charge.

Lors de vos consultations, il n'est plus nécessaire d'emporter tout votre dossier médical papier car les professionnels peuvent avoir accès à votre espace santé avec votre accord lors de vos consultations médicales et notamment en cas d'urgence.

Qui peut y avoir accès ?

Seulement vous et les professionnels de santé impliqués dans votre prise en charge peuvent consulter votre espace santé. Ils doivent vous informer au préalable de leur accès et vous avez le droit de vous y opposer.

Comment je peux activer « Mon Espace Santé » ?

Pour commencer, rendez-vous sur le site : <https://www.monespacesante.fr/>

Cliquer sur « Activer Mon Espace Santé » et munissez-vous de votre carte vitale et du code reçu par mail (si vous n'avez pas reçu de code cliquer sur « Générer un autre code »). Ensuite, vous pouvez suivre les indications et paramétrer votre compte comme vous le souhaitez.

Et pour mon enfant ?

Pour votre enfant, s'il est mineur, vous allez recevoir un code provisoire par mail pour activer son profil.

Attention, il est obligatoire d'obtenir l'accord du deuxième parent pour activer le compte de l'enfant.

Par la suite, votre enfant est rattaché à votre profil et vous pouvez accéder facilement à ses informations médicales.

Mon Espace Santé est-il sécurisé ?

Vous êtes la seule personne à avoir accès à votre espace santé et certains professionnels de santé avec votre accord peuvent également y avoir accès.

Toutes les données présentes dans votre espace santé proviennent de 3 sources :

- Vous
- Les professionnelles de santé (avec votre accord)
- Votre caisse d'assurance maladie qui dépose automatiquement votre historique de soins

Ces données sont stockées sur des serveurs situés en France, conformes aux normes techniques de sécurité les plus strictes.

De plus, **Mon Espace Santé** répond également aux règles édictées par le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Des informations supplémentaires ?

Mon Espace Santé possède également une messagerie. Vous pouvez échanger de façon sécurisée avec vos professionnels de santé en toute confidentialité.

Vous êtes systématiquement averti(e) quand :

- Un nouveau document est déposé dans votre espace santé
- Un nouveau message arrive dans votre espace santé
- Un professionnel de santé va dans votre espace pour la première fois



Vous pouvez également retrouver nos affiches sur « Mon Espace Santé » au sein de notre établissement :



Mon Espace Santé

MON ESPACE SANTÉ EN 5 ÉTAPES

- 1** Tout d'abord, vous devez vous informer sur le site "monespacesante.fr"
- 2** Mon Espace Santé vous permet de voir de nombreux documents médicaux (comptes-rendus d'examen, résultats d'analyses) déposés par les professionnels de santé et vos informations médicales (traitements ou allergies).
- 3** Seulement vous et les professionnels de santé à qui vous avez donné votre accord peuvent avoir accès à votre espace santé.
- 4** Par la suite, si vous souhaitez créer votre compte "Mon Espace Santé", vous devez l'activer. Pour l'activer, vous devez vous munir de votre carte vitale et du code reçu par mail (sinon cliquer sur "Générer un autre code").
- 5** Ensuite, vous pouvez suivre les indications et paramétrer votre compte comme vous le souhaitez.

Votre Espace Santé est créé !

Rendez-vous sur : monespacesante.fr



Clinique Sainte-Marie
Châteaubriant

Rendez-vous sur <https://www.monespacesante.fr/> depuis votre ordinateur ou votre smartphone.